



ICAO

Organisation de l'Aviation Civile Internationale
Programme africain des procédures de vol

Atelier sur la Conception de l'Espace Aérien PBN
Dakar, Sénégal, 25 - 29 novembre 2024

Bulletin d'information

1. Date et lieu

- 1.1. L'atelier sur la Conception de l'Espace Aérien PBN se déroulera à la salle de conférence du Bureau régional de l'OACI à Dakar, Sénégal, du 25 au 29 novembre 2024.

2. Points focaux

- 2.1. Les points focaux de l'atelier sont:

Mme Ramatoulaye CISSE

Téléphone : +221 33 869 24 08

Fax : +221 33 820 32 59

Email : rcisse@icao.int

Site web : <http://www.icao.int/wacaf>

M. Alexandre DAMIBA

Mobile : +221 77 646 95 83

Email : ADamiba@icao.int

Page web : <http://www.icao.int/WACAF/African-FPP/pages/default.aspx>

- 2.2. Pour toute assistance technique, veuillez contacter :

M. Fanfé BAMBA

Expert Regional AIM / Bureau WACAF

Email : fbamba@icao.int

Téléphone : +221 33 869 24 05

Mobile : +221 77 319 92 86

Mr. Wycliffe OWUOR

ICT Associate / ESAF Regional Office

Téléphone : +254 207 622 1558

Email : wowuor@icao.int

3. Langue de travail

- 3.1. La langue de travail sera l'anglais.

4. Séance d'ouverture

- 4.1. La séance d'ouverture se déroulera le lundi 25 novembre 2024 à 09:00 heures TU.

5. Heures de vacation

5.1. L'atelier se déroulera de 08:30 à 16:00 (UTC).

6. Documentation

6.1. L'atelier se déroulera sans support papier et tous les documents seront disponibles en ligne. Les participants sont donc invités à se munir d'ordinateurs portables pour y accéder.

7. Climat

7.1. La température moyenne à Dakar est de 28°C en novembre. L'heure locale au Sénégal est le TU.

8. Visa d'entrée

8.1. Les visas d'entrée au Sénégal peuvent être obtenus auprès des ambassades ou consulats du Sénégal. Les participants qui n'ont pas de mission diplomatique sénégalaise dans leur pays sont tenus d'envoyer une copie de leurs passeports un mois à l'avance au Bureau régional WACAF de l'OACI pour faciliter la demande de visa d'entrée à l'arrivée à l'aéroport international Blaise Diagne.

9. Santé

9.1. Les mesures de contrôle sanitaire liées à la Covid-19 ont été levées le 10 novembre 2022. Mais, ces dispositions sont susceptibles d'évoluer sans préavis en fonction de la situation sanitaire. Par conséquent, il est vivement recommandé de vérifier les conditions appliquées par la compagnie aérienne avec laquelle vous voyagez avant tout déplacement pour le Sénégal.

9.2. Les participants sont informés qu'ils ont l'obligation de se munir d'un certificat de vaccination contre la fièvre jaune.

9.3. Ils devraient aussi s'assurer qu'ils ont souscrit une assurance santé valide afin de couvrir d'éventuels frais médicaux lors de leur séjour au Sénégal.

10. Banques et devises

10.1. Des banques sont situées non loin du lieu des cours et sont ouvertes de 07:40 à 12:15 et de 13:40 à 15:45 du lundi au vendredi et pourraient être ouvertes le samedi matin. La monnaie locale est le Franc CFA (XOF) et le taux de change est d'environ 600 XOF pour 1 USD, sujet à fluctuation.

11. Hôtels

11.1. Les participants sont tenus de faire leur propre réservation en ligne ou par téléphone à l'hôtel de leur choix.

11.2. Ils sont en outre informés qu'aucun service de transport ne sera mis à leur disposition entre les hôtels et le lieu du cours.

12. Electricité

12.1. Les prises et fiches utilisées au Sénégal sont de type C. La tension est de 230 volts avec une fréquence de 50 Hz. Il est donc nécessaire de prévoir des adaptateurs lorsque votre matériel utilise des prises électriques différentes.



./.